DU
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE BETHUNE

PLACE LAMARTINE
62407 BETHUNE CEDEX
TEL : 21.64.62.00

R E C E P I S S E D E D E P O T

S.A. DES TRANSPORTS LEROY

64 RUE DES ROSES

62110
HENIN BEAUMONT

V/REF :
N/REF : 72 B 59 / A-1952

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BETHUNE CERTIFIE QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 19/11/93, SOUS LE NUMERO A-1952,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 21/06/93
RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES

... CONCERNANT LA SOCIETE
S.A. DES TRANSPORTS LEROY
SOCIETE ANONYME
64 RUE DES ROSES
62110 HENIN BEAUMONT

R.C.S BETHUNE B 372 200 592 (72 B 59)

LE GREFFIER

C. GRZESKOWIAK

LE SCEAU CI-DESSUS DE COULEUR BISTRE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

Duplicata

A 1952

* 48

Le Maire,

SA DES TRANSPORTS LEROY
au capital de 250 000 F
64 Rue des Roses - 62110 HENIN-BEAUMONT
SIRET : 372.200.592.00015 - APE : 6912
RCS BETHUNE B 72 B 50
Avis de constitution : La Gazette de la Région du Nord des 30.31/12/1971

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VINGT ET UN JUIN 1993 A 18 H 30

Les actionnaires de la **SA DES TRANSPORTS LEROY** se sont réunis au 175 Rue de la Libération à MONTIGNY EN GOHELLE sur convocation du Conseil d'Administration.

Il est établi une feuille de présence signée par chaque actionnaire entrant en séance.

Mme LEROY Jeannette préside l'assemblée en sa qualité de Présidente du Conseil d'Administration.

Sont nommés scrutateurs :

- M.r Leroy Pierre
- M.me Leroy Jeanine

Les fonctions de secrétaire sont remplies par :

- M.r Leroy Jean François

Les quorums sont atteints ; l'assemblée est valablement constituée. La Présidente met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- les copies des lettres de convocation,
- la feuille de présence,
- les comptes annuels de l'exercice au 31 DECEMBRE 1992,
- le rapport de gestion,
- le tableau des résultats financiers de la société,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des projets de résolution,
- la liste des administrateurs et directeurs généraux.

Il est ensuite rappelé brièvement l'ordre du jour de l'assemblée :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société et présentation par le Conseil des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 1992,
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article 101 de la Loi du 24 Juillet 1966,
- Approbation des comptes,
- Approbation des conventions,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Reconstitution des capitaux propres,
- Pouvoir pour formalités,
- Projet d'augmentation de capital,
- Questions diverses.

.../...

Le Maire
L'Adjoint délégué,

.../...

Lecture est faite du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis la discussion est ouverte ; chacun échange ses observations. Il est ensuite mis aux voix les résolutions suivantes :

- 1ERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 1992, tels qu'ils sont présentés et se soldant par un bénéfice de 473 580,23 F.

Voix pour : unanimité Voix contre : ....

- 2EME RESOLUTION : APPROBATION DES CONVENTIONS

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les opérations visées aux articles 101 et suivants de la Loi du 24 Juillet 1966 et déclare approuver lesdites conventions, l'actionnaire ou les actionnaires concernés ne participant pas au vote.

Voix pour : unanimité Voix contre : ....

- 3EME RESOLUTION : QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice.

Voix pour : unanimité Voix contre : ....

- 4EME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice au 31 DECEMBRE 1992 :

- BENEFICE DE 473 580,23 F
  viré en report à nouveau pour apurement partiel du compte

Voix pour : unanimité Voix contre : ....

- 5EME RESOLUTION : RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES

L'assemblée prend acte que la situation nette de la société est redevenue supérieure à la moitié du capital.

Voix pour : unanimité Voix contre : ....

- 6EME RESOLUTION : POUVOIR POUR FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés à Mme LEROY, Présidente de la société, pour effectuer les formalités nécessaires.

Voix pour : unanimité Voix contre : ....

.../...

Le Maire
L'Adjoint délégué,

.../...

- 7EME RESOLUTION : PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

La Présidente informe l'assemblée d'un projet d'augmentation de capital prévue avant la fin de l'année 93. Les modalités de cette augmentation seront soumises aux actionnaires selon les dispositions légales après décision du conseil d'administration.

Voix pour : .Unanimité.. Voix contre : .....

- 8EME RESOLUTION : QUESTIONS DIVERSES —

L'ordre du jour étant épuisé, les actionnaires se séparent et signent le présent procès-verbal.

La Présidente,
Mme LEROY Jeannette

Les Scrutateurs :
M.

Le Secrétaire :
M.

- M.

Pour copie conforme
le P.D.G

DÉMÉNAGEMENTS-TRANSPORTS
S.A. LEROY
Capital 250.000 Frs
B.P. 163 - 62110 HÉNIN-BEAUMONT
Tél. 21 20 30 05 - R.C. Béthune 72 B 59

Mme LEROY